

École communale de La Croix



Ottignies Louvain-la-Neuve

« Il faut apprendre à se servir de ses mains parce qu'au bout de chaque doigt, il y a un petit cerveau. »

Tomi Ungerer

Dessinateur et auteur français



École communale de La Croix

Projet d'établissement

L'enfant acteur dans ses apprentissages

« Construire ses savoirs à travers des situations de recherche »



Développer le goût de l'effort

Apprendre

- En manipulant
- En expérimentant
- Par la créativité
- À son propre rythme
- Par le jeu

Développer l'autonomie et l'estime de soi

Apprendre

- À communiquer
- À oser
- À avoir confiance en soi
- À s'autoévaluer
- À gérer des conflits
- À se respecter et respecter les autres

S'ouvrir au monde extérieur

Apprendre

- À découvrir et être curieux
- À respecter l'environnement
- À vivre la démocratie
- À devenir un citoyen responsable

1. L'enfant acteur dans ses apprentissages

Développer le goût de l'effort avec plaisir

- ➔ Amener l'enfant à construire ses propres pensées, ses sentiments et ses expériences, chacun à son propre rythme, afin d'apprendre.
- ➔ Amener l'enfant à réfléchir par lui-même.

Comment ?

- En donnant du sens aux activités ; situations mobilisatrices, le vécu à l'école est une source d'apprentissage.
- En proposant des défis, des expériences, des situations à problème où l'enfant peut trouver la solution par lui-même.
- Cette démarche permet à l'enfant de retenir plus facilement et de prendre confiance en lui.
- En guidant l'enfant afin qu'il prenne des initiatives face aux apprentissages pour construire lui-même ses savoirs.
- En orientant la démarche en fonction d'un but.
- En travaillant par projet.
- En rendant l'enfant autonome dans sa démarche.
- En pratiquant l'essai-erreur au quotidien.
- En construisant une démarche personnelle. En confrontant et en collaborant.
- En participant à l'intégration scolaire d'enfants à besoins spécifiques. En partenariat avec des écoles d'enseignement spécialisé, l'école doit remplir, le mieux possible, sa mission d'éducation et d'accueil de tous et en particulier des enfants en difficulté ; mais elle ne peut le faire sans aides extérieures.
- En construisant ses propres outils de synthèse, en diversifiant les supports (ardoises, ordinateurs, ...).



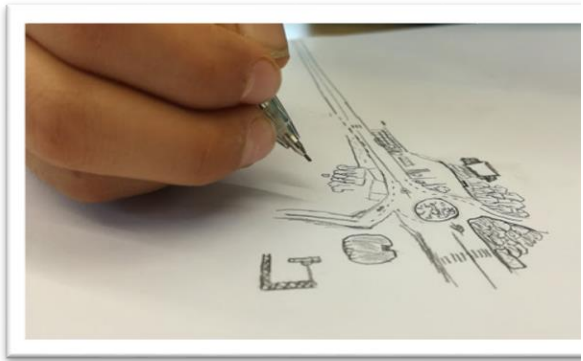
Développer l'autonomie et l'estime de soi

- ➔ Amener l'enfant à devenir autonome afin qu'il puisse grandir du mieux qu'il peut et s'estimer de manière positive.
- ➔ Amener l'enfant à oser.

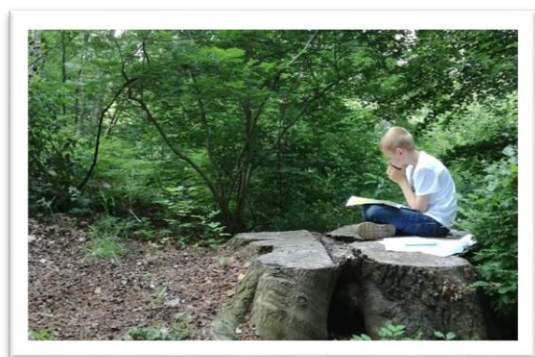
Comment ?

- En pratiquant l'auto-évaluation (évaluation formative) ; bilan d'évaluation des compétences acquises par cycle ; retours aux parents.
- En favorisant des temps de parole en classe et au sein de l'école dans le respect de chacun et dans un climat de confiance (conseil de classe, conseil d'école, conseil communal des enfants).
- En favorisant la coopération et non l'esprit de compétition.
- En organisant deux classes d'accueil et de M1 avec des ateliers interclasses afin de répondre au rythme et aux besoins plus spécifiques de chaque enfant.
- En accompagnant l'enfant dans l'acquisition du contrôle de la propreté.
- En proposant aux enfants des classes maternelles et primaires la collation « potage » le matin.
- En diversifiant les outils.
- En exposant, en valorisant le travail des enfants : portfolio...
- En instaurant un climat de sécurité affective, de respect, d'écoute, de communication, de liberté d'expression.
- En favorisant une pédagogie active rendant l'enfant véritablement acteur de ses apprentissages : manipulations, découvertes, plan de travail, ceintures de compétences, portfolio ...
- En construisant de nombreux rituels qui serviront de repères et qui permettront aux enfants de se sentir en sécurité (construction de la journée, de la notion du temps, gestion des ateliers, organisation de la classe, planification du travail, rituel « matières » ...).





« Nous nous efforçons de donner à l'enfant une image objective et positive de lui-même, dans le but de renforcer ses forces et de palier à ses faiblesses. »



S'ouvrir au monde extérieur

➔ Amener l'enfant à devenir un citoyen responsable et être curieux du monde qui l'entoure.

Comment ?

- En organisant diverses sorties de la maternelle à la P6 (expositions, musées, visites ...).
- En participant aux classes de dépaysement organisées tous les deux ans.
- *Participation financière demandée aux parents, qui peut être échelonnée tout au long de l'année.*
- En éveillant les enfants aux valeurs de la démocratie (le respect du règlement, des règles de vie, ...).
- En participant à diverses activités et en accueillant des intervenants extérieurs au sein de l'école, des projets pouvant naître au départ des découvertes vécues par les enfants dans ces activités.
- En découvrant le quartier à pied, en bus, à vélo.
- En développant le projet bois (plus de précisions en pages 10-14).
- En rendant tout enfant curieux, en lui apportant la joie et l'enthousiasme de la découverte.
- En organisant une sortie d'une journée avec participation aux frais demandée aux parents.





2. Pour vivre ensemble

Dans le respect de soi :

- La natation, la psychomotricité en salle et dans le bois.
- Le droit à l'erreur avec un soutien individuel pour remédier et progresser
- Des ateliers ou du travail individuel en classe afin que l'enfant travaille par petits groupes.
- Dans le but de se connaître, d'accepter ses forces et ses faiblesses, de s'écouter et de développer l'estime de soi.

Dans le respect de l'autre :

- L'écoute active et la coopération entre enfants lors des apprentissages, des tours de parole et des conseils.
- La gestion non violente des conflits avec l'aide d'un adulte (surveillants-enseignants-enfants)
- Les jeux de coopération avec tout un groupe classe pour que chacun prenne sa place.

Dans le respect du matériel :

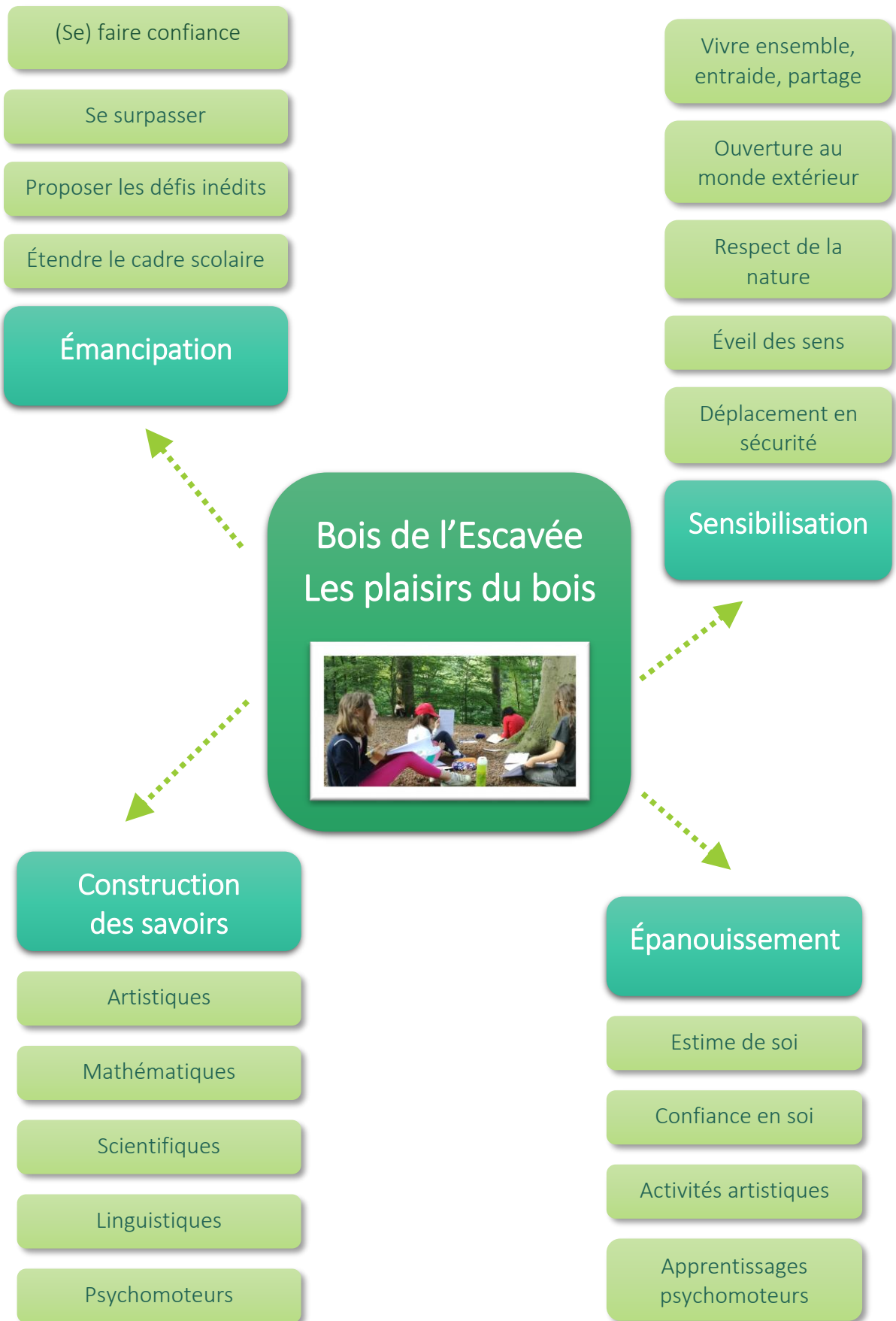
- La mise à disposition d'un matériel diversifié pour permettre à chacun d'expérimenter selon ses besoins et ses rythmes.
- L'utilisation de jeux pour atteindre un objectif visé de façon différenciée.
- L'échange en groupe lors de nos activités, lors de nos sorties au bois où l'on apprend à connaître et à respecter la nature.

Dans le respect de la citoyenneté :

- L'élaboration et la modification de règles de vie mises en place au conseil d'école avec les enfants.
- L'ouverture à d'autres cultures et coutumes grâce à la mixité sociale dans notre école.
- La participation de classes à divers projets (11.11.11, Conseil communal des enfants, rallye lecture, bibliothèque d'Ottignies...)
- Un travail sur les règles de l'école et le ROI sera effectué dans toutes les classes afin de rappeler les règles et comportements attendus à l'école et impliquer les élèves dans leur compréhension et évolution.

Dans le respect du droit à la parole :

- Le conseil de classe, le temps d'échanges, le conseil d'école de M3 à P6 pour que l'enfant puisse y déposer ses émotions, ses ressentis.



3. Une pédagogie active et stimulante en milieu naturel

Le Bois de l'Escavée

Nous sommes très sensibles à la valeur et à la richesse de ce patrimoine remarquable situé à 200m de l'école : 2,6 kilomètres de réseaux pédestres, plusieurs zones de jeux, un pré de fauche, un verger, une mare didactique, des classes forestières (canapé forestier, cabanes en saule), bancs, ... Notre bois constitue le cadre, à portée de main, de nombre d'activités d'apprentissage.

Enfin, avec ses paysages remarquables et grandioses pour les enfants, notre bois constitue un moteur de qualité de vie et de plaisir à l'école.



La pratique régulière d'activités en milieu naturel

Des activités régulières sont organisées en milieu naturel dont la richesse offre un champ d'exploitation extrêmement large où enfants et enseignants vont pouvoir puiser d'innombrables sources de mobilisation motrice, cognitive et sociale parce que :

- la formation naît du contact étroit et permanent avec la réalité ;
- le milieu est primordial dans le développement de la personne ;
- l'activité est la base de la formation personnelle et de l'acquisition de la culture ;
- l'expérience est un facteur indispensable du développement de la personne.

Nous privilégions l'éveil aux sciences végétales et animales tout en donnant une dimension importante à la psychomotricité et à la créativité. Le mouvement est toujours présent, c'est ce qui rend notre école si vivante !

3.1.1 Construction des savoirs

L'école offre une ouverture privilégiée sur l'environnement à travers des savoir-faire et des savoir-être dans des situations naturelles d'apprentissage. D'abord espace récréatif, il est source de jeux et le terrain de nombre d'actions collectives autonomes.

Progressivement ensuite, sa faune et sa flore diversifiées deviennent le champ d'expérimentations diverses qui nourrissent les apprentissages : ornithologie, observation de la faune et de la flore, ...

Le bois permet de développer des apprentissages linguistiques, mathématiques, scientifiques, historiques et géographiques, notamment :

- dessins d'observation et construction de premières classifications botaniques et zoologiques ;
- essences différentes présentes dans le bois ;
- lecture d'histoires ;
- découvertes et séquences d'entraînements mathématiques : tracé de figures au sol, comptages, mesure de périmètre ... dans les classes forestières ;
- rencontre avec les gardes forestiers, avec les métiers du bois ;
- bois et imaginaire ;
- topographie du bois ;
- cartographie ;
- liens entre actions humaines et milieux ;
- environnement à l'échelle du pays et de la planète ;
- exploitation de données numériques à propos des espaces verts et boisés ;
- fonctions du bois dans le quartier ;
- communication de ces recherches : dossiers, présentations, expositions, blogs.



3.1.2 Sensibilisation

Nous mettons en place des liens forts entre les enfants et la nature. Ainsi, nous privilégions une approche en contact direct avec l'environnement et en prenant en compte la personne dans sa globalité.

En développant ces activités au bois, les enfants finissent par développer un lien privilégié avec le bois. Les enfants sont ainsi sensibilisés au respect de l'environnement, à la biodiversité, au développement durable et aux sciences.



3.1.3 Épanouissement

Pour permettre aux enfants d'appréhender leur environnement, l'école leur fera prendre conscience de leurs aptitudes et de leurs limites, ce qui permettra de renforcer la confiance en soi. Il en résultera un bien-être physique et mental.



3.1.4 Émancipation

Au bois, l'enfant peut expérimenter, se dépasser, relever des défis qui ne seraient pas possibles en classe.

En élargissant ainsi le cadre scolaire, l'enfant peut se découvrir d'autres compétences.





École communale de La Croix

Règlement des études

Déclaration de principe

Le règlement des études définit les critères d'un travail scolaire de qualité, ainsi que les procédures d'évaluation, de délibération et de communication des décisions de l'école.

Évaluation des apprentissages

Des évaluations formatives se déroulent tout au long de l'année, par un retour régulier sur les apprentissages en classe, ainsi qu'au moyen d'une série de tests conçus par les enseignants, sur base des socles de compétences et du programme des études.

Ce suivi régulier des apprentissages permet d'adapter le travail de chaque enfant, afin de lui permettre d'acquérir les notions indispensables à la poursuite de sa scolarité.

Nous n'insistons pas sur la notion d'année scolaire mais plutôt de trois cycles de deux ans. En fin de sixième primaire, les enfants sont soumis à une évaluation externe certificative.

D'autres outils d'évaluation et d'autoévaluation sont également développés dans l'école :

- ceintures de compétences,
- portfolio,
- pédagogie par projets et par ateliers,
- cahier de réussite,
- observation régulière des savoirs, savoir-faire et attitudes de l'enfant,
- réalisation de défis,
- coévaluation entre pairs / entre enseignant et enfant.

Les évaluations réalisées dans le courant de l'année sont transmises aux parents via un bilan personnalisé. Chacun possède des qualités et nous les mettons en évidence. Notre rôle est d'essayer de développer des compétences et de dépasser les obstacles qui empêchent une bonne évolution. Ensemble, parents, enseignants, enfants, en lisant le rapport personnel des apprentissages, nous essayons de dégager des pistes pour aider l'enfant.

Travaux à domicile en primaire

Nous respectons la circulaire n°108 du 13 mai 2002 visant la régulation des travaux à domicile dans l'enseignement primaire.

Ainsi, en 1^{ère} et 2^{ème} années, un travail de lecture et de révision du vocabulaire orthographique étudié en classe peut être demandé. A partir de la 3^{ème} année, le travail à domicile est principalement constitué de lecture, de révision des notions vues, de recherches à effectuer ou de défis.

Nous insistons sur le fait que les devoirs doivent pouvoir être réalisés par l'enfant sans l'aide d'un adulte et que leur réalisation n'excèdera pas 20 minutes par jour.

Rencontres école – famille

Pour assurer la meilleure collaboration possible entre école et famille et comprendre au mieux l'évolution de l'enfant, les enseignants organisent en début de chaque année une réunion collective d'information. Les enseignants y présentent toutes les informations d'ordre général concernant le fonctionnement de la classe.

En primaire, deux à trois rencontres individuelles sont également prévues dans le courant de l'année, afin de faire le point sur le développement de chaque enfant.

Par ailleurs, à la demande de l'enfant, d'un parent ou de l'enseignant, des rencontres supplémentaires peuvent être organisées aussi souvent que nécessaire.

Ces réunions sont indispensables pour assurer le suivi des enfants. Chaque parent s'engage donc à y participer activement.

